



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

Le Premier Ministre

Chef du Gouvernement

Bangui, le 05 OCT 2011

Cabinet

N° 016 /

A R R E T E

PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU MECANISME CONJOINT DE CONCERTATION ET DE SUIVI DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE APV-FLEGT

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU** La Constitution du 27 Décembre 2004 ;
- VU** La loi n°10.005 du 11 mai 2010, modifiant et complétant certaines dispositions de la Constitution du 27 Décembre 2004 ;
- VU** le Décret n°10.156 du 11 mai 2010, portant Promulgation de la Loi Constitutionnelle n°10.005 du 11 mai 2010 ;
- VU** Le Décret n°11.032 du 18 avril 2011, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU** Le Décret n°11.034 du 22 avril 2011, portant nomination des membres du Gouvernement et ses modificatifs subséquents ;
- VU** Les Messages portés des différentes Institutions impliquées dans le FLEGT ;

SUR RAPPORT DU MINISTRE DES EAUX, FORETS, CHASSE ET PECHE

A R R E T E

Art.1^{er} : Les personnalités dont les noms suivent sont désignées membres du Comité Chargé du Mécanisme Conjoint de Concertation et de Suivi (MCCS) de la Mise en Œuvre de l'Accord de Partenariat Volontaire APV-FLEGT entre l'Union Européenne et la République Centrafricaine.

Il s'agit de :

- Honorable **Pierre GABA-MANO**, Député, Membre de la Commission Ressources Naturelles à l'Assemblée Nationale ;
- Monsieur **Gaëtan Roch MOLOTO-A-KENQUEMBA**, Chargé de Mission en matière du Développement Durable à la Primature
- Monsieur **Rubens NAMBAÏ**, Directeur de Cabinet du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;
- Monsieur **Yves YALIBANDA**, Chargé de Mission en matière des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;
- Monsieur **Ambroise ZANGA**, Directeur Général de l'Environnement et de l'Economie Sociale ;
- Madame **Fatouma DOUKOURE**, Administrateur Civile au Ministère du Commerce et de l'Industrie ;
- Monsieur **Pierre FIOHIMONA**, Inspecteur des Finances au Ministère des Finances et du Budget ;
- Madame **Gisèle Julie-Claude WAZOGBIA**, Statisticienne au Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération Internationale ;
- Monsieur **Ibrahim FAKHOURY**, Représentant du Syndicat des Exploitants Forestiers ;
- Madame **Philomène Anicette BIA**, Représentante de la Plateforme de la société civile ;
- Monsieur **Jean Jacques Urbain MATHAMALE**, Représentant de la Plateforme de la société civile.

Art. 2 : Le présent Arrêté qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.




Pr. Faustin Archange TOUADERA